



NOVA CLEAN
Diogène

Guide d'intervention : que faire face à un logement insalubre lié au syndrome de Diogène ?

Face à un logement en situation d'insalubrité extrême, souvent causée par le syndrome de Diogène, il est essentiel d'agir avec méthode, empathie et efficacité. Ce guide proposé par Nova Clean vous accompagne pas à pas, que vous soyez particulier, proche aidant, propriétaire, médecin ou collectivité.

Comprendre le syndrome de Diogène

Le syndrome de Diogène est un trouble du comportement caractérisé par l'accumulation compulsive d'objets ou de déchets, l'incurie hygiénique et le repli sur soi. Les logements touchés présentent des conditions dangereuses pour la santé et la sécurité. Cela peut être dû à l'isolement social, des troubles psychiatriques ou un choc de vie.

C'est un sujet délicat, souvent tabou. L'intervention doit donc conjuguer respect, humanité et rigueur professionnelle.

Checklist avant d'intervenir

Avant d'organiser une intervention de nettoyage extrême, voici les points à valider :

- Avez-vous l'autorisation du résident ou un mandat légal ?
- Êtes-vous en contact avec un professionnel de santé (médecin, psychologue) ?
- Le logement est-il accessible (clés, ouverture sans danger) ?
- Y a-t-il des risques sanitaires (excréments, moisissures, seringues) ?
- Des nuisibles sont-ils présents (cafards, rats, punaises) ?
- Faut-il une désinsectisation/dératisation préalable ?
- Avez-vous contacté une société spécialisée en nettoyage Diogène ?
- Avez-vous estimé les volumes à évacuer et le nombre de bennes ?
- Des proches peuvent-ils participer au tri des objets personnels ?
- Des aides financières ou sociales sont-elles activées ?

Étapes d'un nettoyage extrême : comment Nova Clean procède

1. ⚠️ Sécurisation des lieux
 - Coupure des arrivées de gaz et d'eau si nécessaire.
 - Port de combinaisons, gants, masques FFP2 et bottes.
 - Inspection visuelle pour détecter les dangers immédiats.
2. 🧹 Désencombrement et tri
 - Tri méthodique en 3 catégories : déchets – dons – objets à conserver.
 - Stockage temporaire des effets personnels si souhaité.
3. 🚚 Évacuation
 - Transport vers déchetterie agréée (DIB, DEEE, encombrants).
 - Gestion administrative des bennes et bordereaux de traçabilité.
4. 🌸 Nettoyage et désinfection
 - Nettoyage en profondeur avec produits bactéricides, fongicides et virucides.
 - Lavage des sols, murs, meubles, électroménagers si récupérables.
 - Traitement des mauvaises odeurs (ozone, nébulisation).
5. 🌱 Traitement bio et décontamination
 - En cas de moisissures, excréments ou fluides corporels : décontamination spécifique.
 - Utilisation d'autolaveuses ou d'aspirateurs industriels HEPA.
6. 🦋 Dératisation ou désinsectisation (si besoin)
 - Interventions avec agrément Certibiocide.
7. 🛠️ Petites réparations si demandé
 - Rebouchage de trous, remplacement de plaques de plâtre, peinture.
8. 📷 Rapport photo avant/après
 - Fourniture d'un rapport complet pour assurances, tutelles, bailleurs.

Questions juridiques fréquentes

- 👤 Ai-je le droit d'entrer dans le logement d'un proche en situation de Diogène ?
- Non, sauf s'il y a un danger immédiat pour lui-même ou pour autrui (exemple : incendie, insalubrité grave).
 - Dans tous les autres cas, il faut obtenir son consentement ou un jugement (sauvegarde de justice, curatelle ou tutelle).

Propriétaire ou locataire : qui paie ?

- Le locataire est en principe responsable de l'entretien du logement.
- Mais en cas d'insalubrité ou de trouble grave, le bailleur peut intervenir pour préserver l'immeuble. Certaines procédures permettent de faire appel à des aides ou d'engager une résiliation de bail si le trouble est avéré.

Intervention sans consentement ?

- Possible uniquement dans le cadre d'un signalement d'insalubrité à la mairie (code de la santé publique) ou d'une mesure judiciaire de protection.
- En cas de péril imminent, la mairie ou le préfet peuvent faire intervenir des services spécialisés.

Modèle de courrier : demande d'aide ou de signalement

À personnaliser selon la situation :

Objet : Demande d'aide pour une situation de logement insalubre / Syndrome de Diogène

Madame, Monsieur,

Je vous écris afin de solliciter votre soutien face à une situation préoccupante concernant [Préciser la personne / adresse / lien avec elle]. La personne concernée semble vivre dans un état d'insalubrité avancée, avec des risques pour sa santé et celle des voisins (présence de déchets, odeurs, nuisibles...).

Il m'est difficile d'intervenir seul(e), et je souhaite alerter les services compétents afin d'évaluer la nécessité d'une aide sociale, médicale ou technique (ménage spécialisé, suivi psychologique, désinfection...).

Je reste à votre disposition pour fournir tout complément d'information utile.

Dans l'attente de votre retour, veuillez recevoir l'assurance de mes salutations distinguées.

[Signature]

Destinataires possibles :

- CAF (pour aide au logement, accompagnement social)
- CCAS ou mairie (signalement insalubrité)
- Médecin traitant (évaluation médicale)
- Assistante sociale
- Tribunal (si demande de protection judiciaire)

En résumé

- Le syndrome de Diogène nécessite une prise en charge globale, discrète et professionnelle.
- Nova Clean intervient avec méthode, empathie et efficacité, dans le respect des personnes.
- Ne restez pas seul : des solutions existent pour accompagner le résident et restaurer des conditions de vie dignes.

Besoin d'une intervention rapide ou d'un devis ? Nova Clean vous répond sous 24h.

[Appel urgent : 09 80 40 58 72](tel:0980405872)

Email : contact@nettoyage-syndrome-diogene.com

Site internet : <https://www.nettoyage-syndrome-diogene.com>